



Les organisations syndicales, la CGT Educ'action, la Fédération CGT des Services Publics, le SNUDI-FO, la Fédération des Services Publics et de Santé FO et la Fédération Sud-Education, appellent tous les personnels du 1<sup>er</sup> degré et des collectivités territoriales à participer à la grève interprofessionnelle du 9 avril initiée par les confédérations CGT, FO et l'union syndicale Solidaires et dans toute la fonction publique par FO, la CGT, Solidaires et la FSU.

Les organisations syndicales signataires dénoncent :

- les politiques d'austérité poursuivies par les gouvernements successifs.
- le gel des traitements depuis 2010 et ses conséquences désastreuses pour les personnels. Elles revendiquent donc leur augmentation immédiate.
- l'alourdissement des missions des personnels et la dégradation de leurs conditions de travail en raison notamment de l'application de la réforme des rythmes scolaires, dont nous pouvons dresser un constat négatif.
- sa généralisation à la rentrée 2014 s'est faite sans qu'un réel bilan ministériel sur les effets de la réforme ne soit fait.

Malgré de larges mobilisations des enseignant-e-s, personnels des collectivités, salarié-e-s du secteur associatif et parents d'élèves qui dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail et les inégalités territoriales créées pour les enfants, les gouvernements successifs se sont entêtés à poursuivre cette réforme emblématique de la politique d'austérité.

Cette réforme met en place un nouveau transfert de compétences de l'État vers les collectivités alors que leur dotation globale de fonctionnement est amputée de 3,7 milliards d'euros par an d'ici 2017.

Tout ceci confirme nos craintes, notamment sur :

- le développement de la précarité-déqualification et les remises en cause statutaires pour les enseignants et les personnels territoriaux
- la problématique de l'utilisation des locaux faute de moyens et d'espaces supplémentaires nécessaires,
- l'instauration de tâches supplémentaires pour les personnels enseignants et territoriaux,
- l'allongement des temps de travail engendrant de la fatigue pour les enfants ainsi que pour les personnels concernés,
- le manque de lisibilité du temps contraint et du périscolaire pour les enfants et les parents,
- l'insécurité des conditions d'accueil des enfants,
- la captation de compétences éducatives relevant de l'École par les collectivités.

Nos organisations réitèrent leur opposition à la réforme des rythmes scolaires et continuent de demander à la ministre de suspendre son application.

L'intersyndicale entend poursuivre la lutte commune et appelle à organiser la préparation de la grève interprofessionnelle du 9 avril, dans une dynamique de mobilisation unitaire (assemblées générales, heures mensuelles d'information syndicale).

Le 13 mars 2015